



Ils sont 17 élus du Parlement français favorables à l'ouverture d'une information parlementaire sur le cas du Franco-Camerounais en particulier, et sur le traitement des Français détenus à l'étranger en général.

Le journal Sans Détour édition du 16 mai 2016 indique qu'une tribune publiée dans les colonnes de l'hebdomadaire Marianne a permis de remettre à l'ordre du jour la situation de Michel Thierry Atangana le Franco-Camerounais. 17 élus du Parlement français signataires de ladite tribune y rappellent d'une part «l'obligation de la France d'apporter un soutien consulaire à tous les Français détenus à l'étranger».

Et d'autre part, ils demandent «l'ouverture d'une information parlementaire» dont le but est de comprendre la raison pour laquelle *«certains des ressortissants français ne bénéficient pas du même support diplomatique et judiciaire que d'autres»*.

Par ladite publication baptisée «la France ne doit pas abandonner ses enfants», les parlementaires français démontrent que dans «20% des 2 558 Français» aujourd'hui détenus à l'étranger, «518» le sont «sans cause connue, ne bénéficient d'aucun soutien de la part de leur consulat». Aussi ils espèrent pouvoir ranger les autorités de leur pays du côté des Organisations des Nations Unies. Dans la perspective de faire pression sur l'État du Cameroun.

«Mes revendications sont inscrites dans l'avis du Groupe de travail sur la détention arbitraire. Premièrement la révision de mon procès afin d'établir mon innocence, car je n'ai été libéré que suite à un décret qui est en fait un artifice et qui ne correspond pas au droit international», déclarait Michel Thierry Atangana à Jeune Afrique quelques mois après sa libération.

Rappelons que, le 29 avril 2014, le Franco-Camerounais avait rencontré les membres du groupe de travail de l'ONU sur la «détention arbitraire». Ceux-ci avaient, le 3 février 2014, ordonné «l'ouverture d'une enquête pour identifier les responsables de l'affaire, et plaidé en faveur d'une indemnisation réparatoire». Ce qui a conduit à la prise position de ces élus du Parlement français.

© Liliane J. Ndangue | Cameroon-Info.Net